



Les mouvements sociaux et la contestation dans des contextes transitoires

Tunis, 08-09-10 Mars 2018

Appel à candidature

Dans le cadre de ses activités, le Centre Arabe des Recherches et de l'Etude des Politiques. Tunis organise un colloque international sur « Les mouvements sociaux et la contestation dans des contextes transitoires »

L'Argumentaire

Plusieurs pays arabes ont connu ces dernières années, une montée spectaculaire de mouvements sociaux qui ont exprimé clairement leurs oppositions aux choix des régimes politiques en place et aux orientations des politiques internationales. En même temps, ces mouvements ont pu élaborer de nouvelles formes de contestation en exploitant les marges grandissantes du contexte des libertés individuelles et publiques. Ils ont réussi à mobiliser les nouvelles techniques de communication et à innover en matière de mobilisation des ressources matérielles et symboliques. Avec les révolutions arabes et les divers changements sociopolitiques, ces mouvements sociaux ont pris de l'ampleur. Alors que la sphère de participation politique s'est élargie (Tunisie, Maroc...) et la société civile s'est agrandie ; ces mouvements ne se sont ni apaisés ni tassés.

Cependant, les études se concentraient sur l'arène politique où se déroulait une féroce compétition entre acteurs politiques. Les recherches délaissaient ces mouvements qui, en tant qu'objet de recherche, n'ont pu jouir d'assez d'analyses. C'est dans ce sens que ce colloque prétende contribuer un tant soit peu à combler ce déficit surtout que l'on assiste, dans quelques pays, à un rythme quasi quotidien et à une forte cadence de ces mouvements sociaux.

Alors que les études sur cette question restent limitées dans leur nombre et portent dans la plupart des cas sur le mouvement ouvrier, féministe ou étudiantin ; les indicateurs eux indiquent clairement que l'on est entrain d'assister à la formation de nouveaux

mouvements en rupture avec ce que l'on a connu traditionnellement (mouvements écologiques, anti-corruption, de justice sociale, identités minoritaires...). C'est pourquoi ce colloque se fixe comme objectif scientifique de soulever la question des mouvements sociaux et de la traiter à partir d'une approche multidimensionnelle associée à des études de cas et de recherches empiriques. Il sera question aussi d'essayer de comprendre les dynamiques de production de ces mouvements dans les pays arabes¹ et leurs logiques et modes d'expression contestataire², de leurs capacités mobilisatrices, des profils de ses leaders et de ses cadres, ainsi que les différents enjeux qu'ils soulèvent. Il s'agit en outre d'analyser les dissensions et les luttes internes mais aussi élucider les positions que prennent les différents acteurs sociopolitiques (acteurs publics, partis politiques, société civile, syndicats...) vis-à-vis de ces mouvements et les rapports qu'ils entretiennent avec eux.

Dans cet esprit, le colloque propose cinq axes principaux à savoir :

I) l'approche conceptuelle et la force opératoire :

Les mouvements sociaux ont été l'objet d'une large production sociologique³ et de toute une théorie (TMS) et d'une littérature spécialisée⁴ qui s'est attelée à expliciter la mobilisation des ressources, l'opportunité-la chance politique, et les diverses dynamiques⁵. Les différentes contributions théoriques ont fait dégager une compréhension profonde de ces mouvements et de leurs dimensions multiples et polymorphiques. La littérature sociologique récente ne se contente plus d'analyser l'action collective, contestataire de ces mouvements. En effet, elle démontre comment ces mouvements, en tant qu'action collective, participent grandement dans les tendances de changement social, la formation de l'opinion publique, la construction des identités sociales, l'élaboration de modèles de développement, et questionnent les mécanismes du pouvoir politique.

Sur un plan méthodologique, cet axe permettrait en outre, de transposer l'intérêt de la recherche du niveau macro à celui micro et du commun au spécifique en faisant valoir la recherche empirique et les études de terrain (études des cas). Le souci scientifique y est d'analyser des mouvements sociaux bien déterminés en s'arrêtant aux cadres de leurs activités, de leurs espaces géographiques et leurs territoires, à l'analyse de leurs discours, du degré de leur influence, de leurs spécificités culturelles et leurs devenir politiques.

Sur ces différents points mentionnés, il ne s'agit pas uniquement de faire valoir l'expertise scientifique et le capital des savoirs accumulés mais surtout rendre compte

عزة خليل "الحركات الاجتماعية في الوطن العربي" مركز البحوث العربية و الافريقية القاهرة مصر 2006 ¹¹
عمر الشوبكي و اخرون الحركات الاحتجاجية بين السياسي و الاجتماعي في الوطن العربي (مصر المغرب لبنان البحرين) مركز دراسات الوحدة العربية ط1 لبنان 2011 ²

³ Olivier Fillieule, Eric Agrikoliansky et Isabelle Sommier(SD), « Penser les mouvements sociaux, conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines », La Découverte, Paris, 2010.

⁴ Alessandro Pizzorno et Colin Crouch « The Resurgence of Class Conflict in Western Europe since 1968 », McMillan, 1978--Alain Touraine « La Voix et le Regard », Seuil, 1978

⁵ Daniel Cefai « Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective », La Découverte, 2007.

(sociologie, sciences politiques, histoire, psychosociologie, anthropologie...) des différentes spécificités sociopolitiques, culturelles et anthropologiques des mouvements étudiés et des différentes formes qu'ils peuvent revêtir. C'est aussi l'occasion, en faisant preuve d'exigence théorique, d'examiner la force opératoire du concept « mouvement social » et de sa capacité de continuer à apporter les éclairages décisifs sur la vie collective⁶, à questionner le réel, surtout dans des contextes arabes ; où l'on peut éventuellement observer des différences majeures et potentielles par rapport à ce qu'inventoriait la littérature classique occidentale sur ce sujet. Différences d'autant plus spécifiques au vu de l'enchevêtrement des mouvements sociaux avec ceux syndicaux, socio-protestataires et autres formes d'action sociale collective locale. De ce fait, la question s'impose quant à ce que c'est qu'un mouvement social si son discours s'effrite et s'use ? En quoi se différencie-t-il des organisations politiques, des soulèvements populaires et des révoltes ? Quels sont ses principes de base et ses contenus surtout dans des contextes transitoires piétinants et stagnants ?

Axe 2 : contenus et profils des mouvements sociaux

Considérés parfois comme étant une expression plutôt de classe comme le suggéraient Touraine ou Mellucci , et bien que le contenu socio-économique y soit un élément identitaire omniprésent⁷ ; les mouvements sociaux n'ont jamais cessé d'élargir le champ des causes sociales qu'ils soulèvent et en inclure des nouvelles (écologie, corruption, développement, nouveaux droits socio-individuels, identités territoriales...) tout en étant réceptifs aux spécificités socioculturelles de leurs publics et adhérents. Dès lors, l'on se pose la question pour voir si et comment l'élargissement de la sphère des libertés publiques et l'échec des politiques économiques libérales, avec leur lots de déception et de frustration, ont impacté la nature des causes soulevées par les mouvements sociaux ?

En outre, la question reste entière quant aux contextes sociaux où couvent ces mouvements et de savoir comment ces derniers contribuent-ils dans la création de nouvelles dynamiques sociopolitiques ? Quels types de rapports entretiennent-ils avec les institutions sociales traditionnelles ? Comment les spécificités culturelles et anthropologiques interviendraient-elles dans ces rapports ? Il serait fort utile scientifiquement de savoir à quel point les questions relatives à l'égalité, à la transparence, à la gouvernance, à la justice sociale et autres questions proches et similaires, figurent dans l'agenda des actuels mouvements sociaux ?

⁶ Michel Wieviorka, « Postface » in *Mouvements sociaux .quand le sujet devient acteur*, Geoffrey Pleyers et Brieg Capitaine (dir), Paris, éditions de la maison des sciences de l'homme, 2016.

⁷ Erik Neveu « Sociologie des mouvements sociaux » La Découverte, 4^{ème} édition, 2015

Axe 3 : les stratégies de mobilisation et les capacités d'organisation

Les recherches et études sont unanimes à considérer que la forte concentration des pouvoirs aux mains de l'Etat et son monopole de décision ainsi que la faible participation politique conjuguée à l'impuissance des élites à attirer plus d'adhérents, sont autant de facteurs qui ont grandement contribué au déclenchement des mouvements sociaux, à leur développement et à leur expansion.

Comment ces mouvements exploitent-ils les opportunités et en font des sources de mobilisation ? Comment et par quels procédés acquièrent-ils cette force de mobilisation ? L'une des questions fréquentes se rapporte à la forte attirance persuasive de ces mouvements envers les individus et les groupes pour qu'ils se joignent à leurs actions contestataires et protestataires⁸ ? En même temps comment ces militants (individus et groupes) vivent ces expériences sociales et quels sens leurs en donnent-ils ? Quelles sont leurs valeurs et les moteurs de leurs motivations en tant qu'acteurs sociaux impliqués⁹ ? Comment les mouvements sociaux ont pu créer de nouvelles formes d'action contestataire en exploitant les nouvelles technologies de communication coupant en même temps avec les formes classiques et traditionnelles de la mobilisation ?

En fait, ils ont réussi à redonner au militantisme un nouveau sens corroborant les traits du « nouveau militant » (diplôme universitaire, nouveau statut social, appartenance sociale...). En même temps ils ont pu élargir et consolider leurs bases populaires en bénéficiant de la régression démographique des adhérents des partis politiques et des syndicats mais aussi en exploitant le sentiment de dégoût et celui d'un « ras-le-bol » de la politique. L'on se pose dès lors la question si la réussite de ces mouvements à mobiliser des individus d'origine socioéconomique différente et hétérogène est l'aboutissement de leurs capacités de bien communiquer ou le fruit paradoxalement tributaire des déceptions par rapport à l'action politique partisane ? Quels sont les profils des leaders de ces mouvements et qu'est-ce qui les distingue de ceux politiques traditionnels ? Quel rôle et impact ont ces traits personnels sur l'attractivité séductrice de l'action organisée contestataire ? Comment ces mouvements élaborent-ils leurs stratégies de mobilisation et celles de bien fructifier les opportunités politiques et en faire un capital d'enthousiasme populaire¹⁰ ? Comment réussissent-ils à « rentabiliser », à « instrumentaliser » la solidarité, la responsabilité, la loyauté, la conscience et l'adhésion pour garantir leur expansion ? Dépassent-ils réellement les autres formes de mobilisation, celles tribales, régionales, partisans et corporatistes ? Comment réagissent-ils en face d'autres contre- mouvements opposants ?

⁸ Olivier Fillieule et Cécile Péchu « Lutter ensemble. Les théories de l'action collective » l'Harmattan, 1993.

⁹ Geoffrey Pleyers, « De la subjectivation à l'action. Le cas des alter-activistes » in *Mouvements sociaux .quand le sujet devient acteur*, op cite.

¹⁰ Jérôme Lafargue « La protestation collective » Armand Colin, 1998

Axe 4 : Rapports avec les acteurs politiques

Si les actions organisées des mouvements sociaux restent en grande partie influencées de par la nature des régimes politiques en place et de par le climat sociopolitique de chaque pays ; il n'en demeure pas moins raisonnable d'affirmer que leurs rapports avec l'ensemble des acteurs politiques de la place et même internationaux, ont toujours pris des formes diverses et multiples allant de la coopération à la concurrence, de la solidarité à l'antagonisme et de l'entente à la rivalité. Ces diverses formes ont toujours été tributaires d'enjeux divers, de contraintes différentes et d'intérêts multiples. Ces rapports mouvants et ces situations fluctuantes associés à des contextes qui tergiversent, impactent lourdement les « accords politiques » que passent et concluent ces mouvements et perturbent fréquemment leurs négociations politiques.

L'on estime utile scientifiquement que l'on analyse comment les rapports entre les mouvements sociaux et le reste des acteurs politiques¹¹ (partis, gouvernements, syndicats, organisations de la société civiles, élites, notables locaux...) se sont construits et formés historiquement, d'élucider leurs natures et de démontrer les enjeux qui en sont associés ?

Quels sont les gains mutuels et les intérêts réciproques et quelles étaient leurs natures ? Comment pesaient les idéologies et les leaders dans les processus de négociation et affectaient-ils les résultats et les aboutissements ? Quels sont les acquis sociaux, politiques et économiques réalisés et obtenus et comment affectent-entachent ils la légitimité de ces mouvements ? Le nombre grandissant des partis politiques, le développement de la société civile et l'accroissement du nombre d'associations, comme cadres d'actions sociétales, ont-ils créé une sorte de concurrence politique se partageant une légitimité avec les mouvements sociaux ? Ces derniers n'offrent-ils pas, pour les futurs chefs politiques, un cadre idéal d'apprentissage politique où ils s'initient aux rôles de commandement, de gestion des conflits et de conclusions des accords ?

Axe 5 : Les mouvements sociaux et la transition démocratique

Sous différents aspects et formes, les mouvements sociaux ont préparé et défrâché le terrain aux révolutions arabes » et ont contribué à leur déclenchement, à l'instar du mouvement du bassin minier en Tunisie qui a fait chuter le mur de la peur en réclamant plus de justice sociale. Aujourd'hui, six ans après, il serait opportun d'analyser les différents rôles joués par ces mouvements et comment sont-ils intervenus dans les processus où se sont engagés ces révolutions et leurs évolutions. Mais aussi comprendre leurs différents impacts sur les perspectives de la transition démocratique. En effet, ces mouvements entretiennent des rapports complexes avec les nouveaux systèmes politiques qui se forment. D'un côté, ils

¹¹ Lilian Mathieu « L'espace des mouvements sociaux » éditions du croquant 2012.

défendent les causes de la justice, de la lutte contre la corruption, la défense des identités culturelles, les intérêts sectoriels. Mais d'un côté, ils s'offrent de nouveaux espaces d'expériences pour « faire le politique autrement ». Il serait fort intéressant de comprendre les nouvelles frontières tracées entre l'acte politique et l'acte contestataire et comprendre si la transition démocratique a réellement contribué à l'éclosion de nouvelles formes de protestation et à l'apparition de nouveaux types de mouvements sociaux et à l'instauration de nouvelles traditions et culture protestataires ? Comment la gestion de la phase transitoire s'est-elle comportée en face de ces mouvements (confrontation, négociation, endiguement, coopération, essais de contenir...) alors que les libertés (d'expression, de participation, de protestation...) se sont accrues ? L'on se demande si la nature et l'essence de l'acte contestataire n'ont pas changé au vu des nouvelles alliances et pactes politiques et l'émergence de nouveaux réseaux de lobbying, d'intérêts et de pression ? Peut-on scientifiquement parler d'une contribution, des mouvements sociaux, au changement de la culture politique et à la régulation des rapports entre pouvoir et citoyen , entre gouvernants et gouvernés , entre la politique et les citoyens ? Quels impacts ont ces mouvements sur les questions de la participation politique, l'alternance, la reddition de comptes, et sur les modes et les styles de changement ?

Comité scientifique :

Sellaouiti Rachida : Professeure d'enseignement supérieur et chercheur en Histoire à la Faculté des Lettres, des Arts et des Humanités – Université de Tunis.

Melliti Imed : Professeur d'enseignement supérieur à l'Institut Supérieur des Sciences Humaines de Tunis – Université de Tunis et chercheur à l'Institut des Recherches sur le Maghreb Contemporain, Tunis.

Khouaja Ahmed : Professeur d'enseignement supérieur, chercheur sociologue, chef de département de sociologie à la faculté des Sciences Humaines et sociales de Tunis – Université de Tunis.

Maatoug Faraj : Maître de conférence et historien chercheur à la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis – Université de Tunis.

Mehdi Mabrouk : Maître de conférence et sociologue chercheur à la Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis – Université de Tunis.

Drissi Mehrez, Docteur en sciences de l'éducation, directeur au ministère de l'éducation et expert en orientation universitaire.

Ayari Adel : Maître assistant, sociologue et chercheur en sociologie des entreprises. Rapporteur du comité scientifique.

Dates:

Date du colloque : 08-09-10 Mars 2018

Date limite de l'envoi des résumés : 05 Octobre 2017

Notification des résultats des évaluations : 30 Octobre 2017

Date limite de soumission du texte final (full paper): 10 Février 2018

Conditions de participation

Remplir la fiche d'inscription ci-jointe ou disponible sur www.carep.tn

Envoi des projets de communication:

- Remplir la fiche ci-jointe
- Envoi des résumés :
 - **Envoi des résumés** : La soumission de résumé doit comporter : un titre, un résumé de 500 à 700 mots, incluant la problématique soulevée, la méthodologie de recherche et les principales idées, 05 mots clés, une bibliographie sommaire. **Tout en respectant les conditions scientifiques de la rédaction, de la saisie des notes de bas de page et de la bibliographie**, (consulter : www.carep.tn ou www.dohainstitute.org).
 - **Le texte final** (full paper) : de 5000 à 7000 au maximum Pour le résumé et le texte final :
- **Caractère de l'écriture** : Times New Roman 12 pour le français et l'anglais, et Sakkal Majalla 14 pour l'arabe.
- Langue du colloque : Arabe – Français - Anglais.
- Ne pouvant être accepté tout article déjà publié ou ayant participé à une autre manifestation scientifique.

Les soumissions doivent être envoyées à l'adresse électronique suivante : carep.tn@gmail.com

Publication

Les travaux de ce colloque seront publiés ultérieurement.

Pour toute information, veuillez contacter : Carep.tn@gmail.com

Ou

00216 23 470 863 / 00216 70 147 384